



Ouagadougou, le 18 AVR 2023

DECLARATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES MONUMENTS ET DES SITES

Ce jour, 18 avril 2023, la Communauté internationale célèbre la Journée internationale des monuments et des sites (JIMS). Depuis 1982, cette journée est une occasion unique accordée aux acteurs engagés dans la protection du patrimoine culturel du monde entier, de réfléchir autour des problèmes majeurs de gestion du patrimoine culturel.

Célébrée au plan international sous le thème : « **le patrimoine en transformation** », l'édition de cette année est une invite à réfléchir autour des profonds changements qui affectent le patrimoine dans tous ses aspects, face aux défis climatiques, environnementaux, économiques et socio-politiques.

Au Burkina Faso, la préservation du patrimoine culturel est un enjeu majeur dans le contexte actuel de crise sécuritaire. Outre la révision de la loi portant protection du patrimoine culturel qui permettra de prendre en compte les différentes mutations intervenues entre temps dans le domaine, il s'agira pour notre pays de poursuivre la sensibilisation des acteurs impliqués dans la protection du patrimoine.

C'est pourquoi, la présente édition sera célébrée au Burkina Faso sous le thème « **le patrimoine culturel, facteur de résilience au Burkina Faso** ». Il s'agit à travers ce thème de marquer une halte pour inspecter dans notre for intérieur, puiser dans la quintessence de nos traditions et coutumes, déceler dans le silence des témoins historiques matériels qui nous ont été légués, le substrat qui nous permettra de réorganiser notre nation.

Cela est possible à condition pour nous de sélectionner les éléments essentiels de notre culture, sans exclusion, et en mettant de côté les autres éléments non nécessaires qui pourraient constituer des entraves à notre volonté de fonder le futur de notre nation sur des valeurs solides.

D'ailleurs, c'est la conviction du Gouvernement burkinabè qui a consacré en Conseil des ministres en sa séance du 13 avril 2023, la période allant du 18 avril au 18 mai de chaque année, pour célébrer le patrimoine burkinabè. Avec pour objectifs de renforcer le rôle social des curiosités de notre patrimoine culturel et d'inciter à une forte fréquentation des espaces patrimoniaux, à l'effet de permettre aux Burkinabè de découvrir et de comprendre leur histoire, la célébration du 18 avril 2023 coïncide avec le début du **MOIS DU PATRIMOINE BURKINABE** dont le lancement officiel interviendra les jours prochains.

Je lance donc un appel à tous les détenteurs et dépositaires de nos cultures matérielles et immatérielles à une mobilisation générale pour la défense de notre héritage culturel, à l'occasion de ce moment historique. La responsabilité étant à la fois collective et individuelle, la célébration de cette journée doit servir de prétexte pour évaluer la force de notre patrimoine.

Comment opérer les transformations nécessaires dans notre patrimoine, comment maîtriser les changements involontaires qui surviennent afin de nous adapter positivement et en toute lucidité aux réalités du monde en évolution ?

Il est bien possible que les réponses à ces questions nous fournissent les clés de notre résilience.

Bonne célébration à toutes et à tous !



Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

*Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication*